

LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE PLUS QUE JAMAIS EN DANGER !

La Conférence Nationale de psychiatrie FO s'est tenue à l'initiative de la Fédération des personnels des Services Publics et de Santé Force Ouvrière le 2 mai 2022 au siège de la Fédération, 153-155 rue de Rome 75017 Paris. Elle a réuni plus d'une quarantaine de délégués, tous acteurs dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie, représentant l'ensemble des régions. Après un large tour d'horizon de la situation dans les établissements psychiatriques, ils ont tous décrit, sur la base d'exemples concrets, la situation de déliquescence du secteur, accompagnée de conditions de travail de plus en plus dégradées et déplorables.

Alors qu'en 2019 un rapport parlementaire dépeignait la psychiatrie publique comme moribonde, la Conférence Nationale constate que les maux ne se sont qu'aggravés depuis cette période, et rendent la situation intenable pour les agents et les patients.

La Conférence constate également que les fermetures de lits continuent malgré l'alerte donnée par la Fédération FO SPSS et relayée par la presse en juin dernier avant d'être confirmées par les autorités quelques mois plus tard. Ainsi, pour exemple, sur ces dix derniers mois, dans les services de psychiatrie ou les établissements spécialisés de **Tours, Saint Dizier, Lens, Clermont, Chinon, Laval, Clermont-Ferrand, Marseille ou encore de Lyon, ce sont des dizaines de lits qui, dans chacun d'entre eux, ont été supprimés ou sont programmés pour l'être.** Cette situation est d'autant plus inacceptable pour FO que le nombre de lits d'hospitalisation en psychiatrie dans les établissements publics et privés **a diminué de plus de 30% entre 1994 et 2020**, passant de 78 300 lits à 54 300 lits sur la période (chiffres DRESS) et que la pandémie a considérablement impacté la santé mentale des Français. Cette situation est d'autant plus catastrophique qu'elle laisse bon nombre de patients livrés à eux-mêmes, en état d'abandon faute de pouvoir être pris dignement en charge par des professionnels qui sont eux-mêmes en souffrance. Comme disent à l'envie bon nombre de soignants, « on fait sortir le moins pire (non stabilisé) pour permettre au pire de rentrer ».

Quant au développement à outrance d'une psychiatrie « hors les murs » et prise en charge par des équipes ambulatoires, elle ne correspond pas aux réponses systématiques aux diverses pathologies des patients de psychiatrie. Le tout ambulatoire (porté parfois à son paroxysme avec la création de plateforme téléphonique) a des conséquences pour les patients, leur sécurité, leur stabilité ainsi que pour la population.

La Conférence constate un nombre croissant de personnels soignants démissionnaires. Elle dénonce le silence du ministère des Solidarités et de la Santé malgré nos nombreuses sollicitations. La pénurie de personnel médical mais aussi paramédical accentue considérablement la désaffection pour la psychiatrie. **La Conférence dénonce la dégradation continue des conditions de travail** tant dans l'organisation des plannings, des changements d'affectation forcés mais aussi du disloquement des équipes, de la perte de sens,... au point d'en arriver, comme au centre hospitalier spécialisé du Vinatier, à devoir déclencher un plan blanc par manque criant de soignants. Cette situation contribue tout autant au manque d'attractivité des métiers de soignants qu'à la fuite des professionnels en activité.

Outre le manque criant de lits d'hospitalisation, la Conférence dénonce tour à tour l'insuffisance budgétaire, les contraintes liées à la législation sur l'isolement et la contention, et l'insuffisance de la formation socle en IFSI ne prenant pas assez en compte les spécificités de la psychiatrie.

Sur les moyens alloués à la psychiatrie, la **Fédération FO SPSS considère que la réforme du financement de la psychiatrie n'est qu'un leurre** qui ne fera, au mieux, que rééquilibrer la répartition des budgets alloués aux établissements, c'est-à-dire partager la misère entre eux. Comme le dénonce la Conférence, le financement de la psychiatrie publique a évolué quatre fois moins vite en 10 ans face à celui du secteur privé et deux fois moins vite que l'ONDAM notoirement sous-évalué ! Pour la Fédération FO SPSS, la résolution des maux de la psychiatrie publique doit commencer par la fin de l'enveloppe financière limitative. **Pour la Conférence, en cette période de détresse de la population française, seule la logique des « moyens en fonctions des besoins » doit prévaloir.**

Concernant les nouvelles dispositions relatives aux mesures d'isolement et de contention, la Conférence dénonce, après un vide juridique qui a mis en jeu la responsabilité des professionnels durant de longues semaines, les problèmes supplémentaires qu'elles engendrent dans les structures, qui faute de moyens en personnel médical et paramédical ne peuvent que difficilement opérer de façon conforme à la loi, le suivi et le renouvellement des mesures. **Pour la Conférence, là encore, si l'objectif réel du gouvernement est de réduire le plus possible le recours à l'isolement et à la contention, ce n'est pas avec un toilettage législatif qu'il s'en sortira, mais en donnant les moyens, principalement en personnels soignants. La Conférence constate au contraire que, comme à l'hôpital de Chinon ces dernières semaines (cf communiqué du 26/4/2022), des postes de soignants sont supprimés au détriment de la prise en charge des patients.**

Par ailleurs, devant le constat unanime de la Conférence sur les carences de formation des infirmiers exerçant en psychiatrie, **la Fédération FO SPSS revendique une refonte de la formation des personnels paramédicaux et plaide pour une remise à plat du cursus infirmier en revendiquant une formation au moins d'égale qualité que celle dispensée avant 1992. Pour FO, l'attractivité de la psychiatrie, la qualité d'exercice passent aussi par cet aspect fondamental.**

En conclusion, la Conférence dénonce le fossé entre les besoins et les remèdes de la part d'un gouvernement qui ne répond pas à nos revendications en ce domaine. Tout au contraire, la politique suivie est celle du « modèle » italien, qui a liquidé la psychiatrie publique dans son pays, et qui continue à être pris en exemple par des parlementaires trop ignorants, ce qui est inacceptable pour Force Ouvrière. **L'ambulatoire à tout crin, et d'autant plus sans réels moyens humains et financiers, n'est que perte de chances pour de trop nombreux citoyens en souffrance psychique.**

La Fédération FO SPS continue de soutenir tous les syndicats et les personnels des services qui sont dans l'action pour l'amélioration des moyens de prises en charge et des conditions de travail en psychiatrie. Elle portera à nouveau ses revendications dès la nomination du prochain gouvernement auprès du ministre de la Santé et prendra ses responsabilités si le gouvernement ne répond pas rapidement à nos revendications.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Le secrétariat fédéral

Paris, le 4 mai 2022